

◆ La section « Baie de Morlaix » a tenu son assemblée générale le 04 février 2024 à Morlaix sous la présidence de Jean-Luc Chantrel. Une trentaine de personnes étaient présentes. .

Christophe Suire va assurer les fonctions de trésorier, en remplacement de Jean-Paul Le Roux qui a reçu quitus pour la gestion des finances de la section.

La section accueille désormais les adhérents de la section de Plougasnou, fusion effective depuis le 13 février.

La section est dépositaire de cinq drapeaux (Morlaix, Carantec, Taulé-Locquéholé-Henvic, Lanmeur et Plougasnou). Jean Postic assure la représentation de la section aux cérémonies patriotiques de Morlaix. La section va être reconnue au même titre que les autres associations patriotiques de Morlaix et ses environs.

Point positif, les effectifs de la section sont de 115 adhérents qui résident principalement sur le territoire de Morlaix Communauté. Le tarif des cotisations reste inchangé.

La conférence des présidents de l'AOM29N a été évoquée. Ce qui a permis de rappeler les actions en cours amiante, essais nucléaires. Jean-Paul Le Roux a réexpliqué l'importance de ces actions.

Les adhérents présents qui n'ont pas ou ne pratiquent pas internet ont fait part de leur intérêt aux exemplaires du «Journal des officiers marins du Nord-Finistère». L'effort sera poursuivi pour le distribuer au plus grand nombre.

A l'issue, un pot de l'amitié a été servi suivi d'un repas qui a été apprécié par tous les participants.

(source : aom29N)

